

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)

Rapport de jury, session 2016, Académie de Clermont-Ferrand

Le jury terminal DEES session 2016 s'est tenu le jeudi 30 juin à 9 heures, dans les locaux de l'ITSRA à Clermont-Ferrand, en présence de :

- Monsieur Gérard POUX, Rectorat, Président
- Madame Pascale DESGUEES, responsable des certifications à DRJSCS, vice-présidente
- Mesdames Aurélie GENAUD, Chef de service DEC, et Martine FARVAQUE, en charge des dossiers de l'éducation spécialisée DEC
- Mesdames et Messieurs les membres des commissions

Un anonymat strict a été respecté pour l'ensemble des situations étudiées.

Bilan quantitatif et qualitatif :

Session 2016

CANDIDATS	NB INSCRITS	NB PRESENTS	%	NB CANDIDATS ADMIS**		NB CANDIDATS AJOURNES		NB CANDIDATS REPECHES	
				Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP (année précédente)		DISPENSE ou VP (année précédente)		DISPENSE ou VP (année précédente)
HOMME	35	33	28,70	17	10	4	2	1	
FEMME	87	82	71,30	60	9	11	2		
TOTAL	122	115	100,00	96		19		1	
				83,48 %		16,52 %			

Session 2015, pour mémoire

CANDIDATS	NB INSCRITS	NB PRESENTS	%	NB CANDIDATS ADMIS**		NB CANDIDATS AJOURNES*		NB CANDIDATS REPECHES	
				Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP(année précédente)		DISPENSE ou VP(année précédente)		DISPENSE ou VP(année précédente)
HOMME	32	31	27,19	15	7	8	1		
FEMME	85	83	72,81	61	14	6	2	7	
TOTAL	117	114	100,00	97		17		7	
				85,09 %		14,91 %			

Session 2014, pour mémoire

CANDIDATS	NB INSCRITS	NB PRESENTS	%	NB CANDIDATS ADMIS**		NB CANDIDATS AJOURNES		NB CANDIDATS REPECHES	
				Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP(année précédente)		DISPENSE ou VP(année précédente)		DISPENSE ou VP(année précédente)
HOMME	25	24	20,34	12	5	7		1	
FEMME	99	94	79,66	64	18	8	4	9	1
TOTAL	124	118	100,00	99		19		11	
				83,90%		16,10%			

Session 2013, pour mémoire

CANDIDATS	NB INSCRITS	NB PRESENTS	%	NB CANDIDATS ADMIS		NB CANDIDATS AJOURNES		NB CANDIDATS REPECHES	
				Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP (année précédente)	Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP (année précédente)	Tous les domaines à valider	DISPENSE ou VP (année précédente)
HOMME	31	30	23,62	15	11	2	2	1	1
FEMME	99	97	76,38	63	13	15	6	5	1
TOTAL	130	127	100,00	102		25		8	
				80,31%		19,69%			

Session 2012, pour mémoire

CANDIDATS	NB INSCRITS	NB PRESENTS	%	NB CANDIDATS ADMIS	NB CANDIDATS AJOURNES	NB CANDIDATS REPECHES
HOMME	29	28	22,58	18	10	5
FEMME	100	96	77,42	76	20	3
TOTAL	129	124	100,00	94	30	8

Le jury terminal a fait le choix de réexaminer les situations des candidats qui avaient échoué à un seul des Domaines de Certification avec une note supérieure ou égale à 9,50 sur 20, et, après débat, celles des candidats qui avaient échoué à deux ou plusieurs DC mais obtenu une note supérieure ou égale à 9,50 sur 20, dans une logique de validation partielle.

2 candidats se trouvaient dans le premier cas.

Pour chaque candidat, il a été donné lecture des appréciations portées par la ou les commissions ayant attribué une note inférieure à la moyenne, ainsi que de l'évaluation générale du parcours de formation rédigée par le centre de formation et figurant dans le livret de formation. Les notes obtenues dans chaque DC ont été communiquées. Les membres des commissions se sont exprimés.

Après examen des dossiers, le jury plénier a permis à un candidat d'obtenir son diplôme.

3 candidats se trouvaient dans la deuxième situation. Après examen des dossiers, le jury plénier n'a pas souhaité revenir sur les notes des candidats et ainsi leur permettre de valider les DC concernés.

Au total, 96 candidats ont été admis sur les 115 présents soit un taux de réussite de 83,48 %. Ce taux de réussite fléchit légèrement par rapport à 2015, retrouvant le niveau de 2014.

Trois points de vigilance :

- Le nombre de candidats qui parviennent difficilement à articuler théorie et pratique est ressenti comme important, ce qui interroge les modalités de l'alternance intégrative entre institut de formation et établissements ;
- Les règles de forme applicables aux mémoires ne sont pas toujours respectées ;
- Plusieurs candidats ont manifesté de lourdes difficultés en termes de maîtrise de la langue écrite, et la question a été posée du suivi spécifique mis en place par l'institut de formation.

Gérard POUX, le 30 juin 2016